

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

AR Prefecture

063-256300997-20221208-409_2022 Département du PUY DE DOME
Reçu le 12/12/2022

SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT

L'an deux mille vingt-deux, le huit décembre à 18 heures 30 minutes les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle de réunion du Syndicat, à Dorat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 02 décembre 2022

Membres	
Titulaires En exercice	12
Présents	08
Suppléants En exercice	12
Présents	2
Votants Eau	12
Collectif	12
Autonome	6
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, Serge DURAND, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, Marc BONNOT, Ludovic DASSAUD.
Mesdames Yvette DA SILVA, Patricia CHATAING et Sandrine PERI.

Procuration : Monsieur José MARQUES à Monsieur Patrick SAUZEDDE, Monsieur Thomas BARNERIAS à Madame Yvette DA SILVA.

Secrétaire de séance : Madame Sandrine PERI

Objet : Tarifs prestations 2023

Le Président présente à l'approbation du comité les tarifs ci-dessous qui seront applicables au 01/01/2023.

AR Prefecture063-256300997-20221208-409_2022-DE
Reçu le 12/12/2022**TARIFS 2023**

PRESTATIONS	BASE	TARIFS 2021	TARIFS 2022	PROPOSITIONS 2023	VOTE DU COMITE
Tarif horaire fontainier semaine	Heure	33,00	34,00	36,00	36.00
Tarif horaire fontainier samedi, dimanche, jour férié ou nuit	Heure	47,00	49,00	52,00	52.00
Frais de déplacement	Forfait	30,00	31,00	33,00	33.00
Assainissement collectif					
Participation assainissement collectif de 1 à 10 E/h (PAC)	Forfait	250,00	260,00	280,00	280.00
Participation assainissement collectif de 10 à 50 E/h	Forfait	2500,00	2560,00	2560,00	2560.00
Contrôle assainissement collectif pour vente	Forfait	100,00	110,00	130,00	130.00
Poteaux Incendie					
Rédaction du Rapport	Forfait	40,00	41,00	43,00	43.00
Contrôle par poteau	Unité	15,00	17,00	18,00	18.00

Après l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité à l'unanimité des membres présents, approuvent à l'unanimité les tarifs ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 08 décembre 2022

Le Président,

Guy PRADELLE

